



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MMQ DÉVOILE LES NOMS DES GAGNANTS DE SON CONCOURS INSPIRATION MMQ

Montréal, le 20 septembre 2018 — La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) est heureuse de dévoiler le nom des trois membres qui remportent l'un des prix en argent au concours Inspiration MMQ en gestion des risques 2018 après s'être démarqués par leurs initiatives en la matière : la **Municipalité de Baie-Sainte-Catherine**, la **Ville de Mont-Saint-Hilaire** et la **Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain**.

Les prix Inspiration MMQ ont été décernés le 20 septembre dernier par le président-directeur général de la MMQ, M. Bernard Deschamps, lors du Gala des élus du congrès 2018 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) : « En créant la MMQ, les municipalités se sont donné les moyens d'avoir accès à une stabilité de prime, et ce, au meilleur coût possible. Au cœur de notre mission, la gestion des risques est assurément l'un des facteurs de notre succès, et ce, depuis maintenant 15 ans. Le prix a changé de nom cette année. Nous l'appelons Inspiration MMQ puisque le succès des uns devient une source d'inspiration pour les autres. Et cette année encore, nos trois lauréats n'ont certainement pas manqué d'inspiration » a mentionné M. Deschamps. Depuis la création du concours Mérite MMQ en 2006, aujourd'hui Inspiration MMQ, la MMQ a récompensé 42 initiatives et distribué plus de 242 000 \$ à ses lauréats.

LAURÉATS 2018

1^{er} prix (10 000 \$) : la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine

Le premier prix a été remis à la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine, située dans la MRC de Charlevoix-Est, pour ses initiatives visant à fournir aux fonctionnaires et aux éventuels soumissionnaires une feuille de route lors d'appel d'offres pour la réfection de chemins municipaux. Cette solution est axée sur la dimension opérationnelle d'un projet d'appel d'offres, ce qui permet de réduire les risques en Erreurs et omissions en fournissant un document complet décrivant concrètement toutes les étapes pour réussir un processus d'appel d'offres conforme et pour assurer un suivi contractuel adéquat.

2^e prix (5 000 \$) : la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Le deuxième prix est accordé à la Ville de Mont-Saint-Hilaire dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu qui a déménagé sa caserne de pompiers à l'écart d'autres installations municipales. Ce projet a permis de déconcentrer les valeurs assurables en cas de perte majeure en éloignant la caserne d'autres bâtiments municipaux et de mieux protéger la caserne et son contenu de grande valeur par des systèmes d'alarme incendie et de gicleurs dépassant les exigences minimales du Code de construction.

3^e prix (2 500 \$) : la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

Le troisième prix a été attribué à la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain située dans la MRC Antoine-Labelle pour ses initiatives visant à installer des caméras de surveillance dans huit bâtiments municipaux. Ce projet a permis d'éliminer la presque totalité des vols et des actes de vandalisme commis dans ces lieux publics.



La Mutuelle des municipalités du Québec

Au service des municipalités québécoises depuis 15 ans, La Mutuelle des municipalités du Québec est la propriété de plus de 1 100 membres à qui elle offre un accès privilégié à des produits complets et novateurs d'assurance de dommages et à des services gratuits d'accompagnement en matière de gestion des risques.

— 30 —

Information : Line-Sylvie Perron
Directrice, Communication
La Mutuelle des municipalités du Québec
514 722-1402, poste 291
ls.perron@mutuellemmq.com

